



Les fiches d'Andy

Fiche n° 7 : La déficience visuelle



Salut, moi c'est Andy !

Comme toi, je me pose beaucoup de questions sur le handicap ! Pour en apprendre un peu plus et avoir les bonnes informations, j'ai créé toute une série de fiches pour aider les animateurs et animatrices qui accueillent un-e jeune handicapé-e au sein de leur section. Elles ne visent pas à diagnostiquer l'enfant, mais bien à donner des pistes quant aux aménagements à prévoir.

Présentation

La déficience visuelle est un terme générique qui comprend à la fois les personnes malvoyantes et les personnes aveugles. La déficience visuelle est une notion parfois difficile à comprendre. En effet, chaque personne a une vision différente. De même, les signes visibles sont particuliers : certains portent clairement le handicap, d'autres pas du tout. L'amalgame entre les aveugles et les malvoyant-es est préjudiciable aux premiers comme aux seconds, car les comportements, les problèmes et les besoins sont clairement différents, voire opposés.

La déficience visuelle est définie par les mesures de **deux fonctions** qui forment la vision :

- L'acuité visuelle : permet de distinguer les détails, les formes et les couleurs. Elle est importante pour la lecture ou la reconnaissance des traits du visage.
- Le champ visuel : c'est l'angle de vue de la personne, on l'appelle également la perception périphérique. Elle permet la vision des mouvements et de la pénombre. Le champ visuel est idéalement de 180 degrés.

Trois autres fonctions peuvent s'ajouter aux problèmes d'acuité visuelle et de champ visuel, bien que celles-ci ne soient pas prises en considération pour le handicap de la vue :

- la vision des couleurs ;
- la vision des contrastes ;
- la mobilité oculaire ou mouvements des yeux.

En Belgique, une personne est considérée comme malvoyante lorsque son acuité visuelle est \leq à 3/10 et/ou son champ visuel \leq à 20° aux deux yeux et après correction. La malvoyance est complexe, car il n'y a pas deux visions identiques. Pour ce qui est de la cécité, une personne est considérée comme aveugle lorsque son acuité visuelle est \leq à 1/20 e et/ou son champ visuel est limité à 10° ou moins, aux deux yeux et après correction.



Déplacements

- Conviens d'un contact corporel avec la personne quand tu la guides (bras dessus, bras dessous, main sur l'épaule, main dans la main). Annonce-lui à l'avance les obstacles et les changements de direction, surtout quand le ou la scout-e est angoissé-e. Une technique de guidage intéressante est celle où c'est le ou la jeune qui tient le coude de l'animateur ou animatrice. Il ou elle se trouvant un pas en avant pour prévenir tout danger.
- Lors de la première réunion dans un nouvel endroit (au local, dans la cour, au bois, etc.) ou lors du premier jour du camp, prends le temps, avant la réunion ou à l'arrivée sur l'endroit de camp, de visiter avec lui, de lui demander s'il a besoin d'une aide visuelle ou tactile pour signaler certains endroits. Ne déplace jamais rien sans lui demander, dans sa valise, dans l'environnement qu'il s'est aménagé ! Pense au fait qu'il doit trouver des points de repère pour se débrouiller. Les modifier, c'est « détruire » son autonomie.



Repas



S'il en a besoin, tu peux lui indiquer et organiser le contenu de son assiette avec la technique de l'horloge : « De 1 à 3 h : légumes, de 3 à 6 h : pâtes », etc.



Bonnes pratiques

Avant de partir en camp, propose aux parents de t'aider, par exemple, en rangeant les vêtements du scout dans des sacs triés par jour et sur lequel ils auront placé un point de repère que l'enfant comprend (ex : jours de la semaine en braille si l'enfant sait le lire). De cette façon, l'enfant pourra gérer seul ses vêtements durant le camp. C'est en effet toujours important qu'il ait un maximum d'autonomie pour gagner en confiance.





Pour te soutenir

- N'hésite pas à en parler avec ton animateur ou animatrice d'unité ou ton équipe fédérale.
- Contacte le service Diversité & inclusion (lesscouts@lesscouts.be).



Outils et ressources (à retrouver sur notre site)

- **Les fiches d'Andy** : série de fiches parlant de différents handicaps pour aider les animateurs et animatrices qui accueillent un-e jeune handicapé-e au sein de leur section.
 - Fiche 1 : Le handicap
 - Fiche 22 : La relation avec les proches
- **Le guide de l'inclusion** : guide conçu pour accompagner les animateurs et animatrices dans l'inclusion d'une personne handicapée au sein de l'unité.
- **Les mindmaps d'Andy** : outil pour aider les animateurs et animatrices à baliser toutes les thématiques qui pourraient être abordées avec les proches d'un-e scout-e en situation de handicap ou avec de difficultés spécifiques.
- **La malle d'Andy** : malle et animations clés sur porte qui permettent aux animateurs et animatrices d'organiser une animation de sensibilisation au handicap avec la section (à commander auprès de lesscouts@lesscouts.be).
- **Associations :**
 - UNADEV : <https://www.unadev.com/>
 - Eqla ASBL : <https://eqla.be/>
 - La ligue Braille : <https://www.braille.be/fr>
 - Wallopoly : www.wallopoly.be
- **Autres :**
 - Accompagner et guider une personne aveugle ou malvoyante
<https://www.unadev.com/savoir-etre-et-savoir-guider-une-personne-deficiente-visuelle-lunadev-vous-explique-tout/>
 - Activités adaptées et des jeux de rôles : <http://www.enfant-aveugle.com>
 - Envoi gratuit d'un cécogramme à une personne aveugle : <http://www.braillepost.be/>

